



République française  
Département des Vosges  
Commune de Montmotier

Nombre de conseillers

• En exercice	6
• Présents	6
• Votants	6
• Absents	0
• Exclus	0



Date de convocation : vendredi 25 novembre 2022

Date d'affichage : lundi 05 septembre 2022.

Le premier décembre deux mil vingt-deux, à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Montmotier, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en session ordinaire, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre POIROT, Maire.

**Etaient présents** :

Mesdames Anne Marie LHUILLIER et Raymonde POIROT.

Messieurs Bruno JOLLY, Jean-Pierre POIROT, Michel TRONCHE et Maxime ZIELONY.

**Procuration** : néant

---

**Délibération N°32/2022 MISE EN PLACE D'UNE REVISION DE LA LOCATION DE CHASSE LA GRANDE HAYE**

Monsieur le Maire explique qu'il souhaite, à partir de 2023, mettre en place une révision du prix du bail sur l'indice des fermages, une année sur deux.

Le Conseil municipal à l'**unanimité**, VALIDE la mise en place de la révision à compter de l'année 2023, une année sur deux, pour la location de chasse de l'association de la Grande Haye attribuée par la délibération du 18 août 2017.

Acte rendu exécutoire après le dépôt en Préfecture d'Epinal le

Publié ou notifié le

JEAN PIERRE POIROT  
2022.12.05 11:36:30 +0100  
Ref:20221205\_112002\_1-1-O  
Signature numérique  
le Maire